

LE MADAWASKA

Dept. Public Works of N.B.

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

I. G. BOUCHER, rédacteur

RELIGION ET EDUCATION

L'on s'arrête parfois à se demander pourquoi, dans presque toutes les provinces canadiennes, l'on s'objecte tant à l'enseignement du français dans les écoles, et que très facilement l'on met au programme l'enseignement d'autres langues: l'allemand, l'espagnol, le latin, le grec, etc.

La langue française est pourtant la plus belle parlée actuellement dans l'univers. C'est la langue dont on se sert dans les relations diplomatiques, parce qu'elle est la plus claire, la plus précise. Ajoutons même que la majorité des citoyens britanniques parlent le français. Pourquoi, au Canada, fait-on la lutte à la langue française? N'est-elle pas la première qui fut parlée sur le continent d'Amérique? Ce fait seul devrait suffire pour le conserver et la propager. Non, il y a une raison, pour la majorité des Anglo-Saxons qui vivent parmi nous, à la faire disparaître. La langue française a été de tout temps la langue du catholicisme, et qui parle français est catholique. En combattant notre langue, on combat directement notre religion.

Le meilleur moyen de combattre l'étude de notre langue, c'est d'en empêcher l'enseignement dans les écoles fréquentées par la jeune génération. C'est ce à quoi l'on vise dans toutes les provinces du Canada, sauf dans Québec. C'est le programme satanique de la Franc-maçonnerie et c'est lui que tous et chacun de nous doivent combattre avec énergie et désintéressement.

Il est donc du devoir de tout catholique pratiquant de surveiller l'enseignement qui se donne dans les écoles fréquentent les enfants. L'Eglise, par la voix d'un de ses Pontifes a condamné la proposition de l'éducation sans religion dans une Encyclopédie restée célèbre. Cette proposition, qui est la 45e du Syllabus, et que le vénéré pontife a condamné du haut de la chaire de l'Infaillibilité, se lit comme suit:

"Toute la direction des écoles publiques dans les quel-les la jeunesse d'un Etat chrétien est élevée, si l'on en excepte dans une certaine mesure les séminaires épiscopaux, peut et doit être attribuée à l'autorité civile, et cela de telle manière qu'il ne soit reconnu à aucune autre autorité de droit de s'immiscer dans la discipline des écoles, dans le régime des études, dans la collation des grades, dans le choix ou l'approbation des maîtres."

C'est d'après cette proposition que les ennemis de la langue française, au Canada, les ennemis réels de notre religion, combattent avec tant d'acharnement les écoles séparées ou confessionnelles. Si, nous, catholiques et français, ne mettons pas plus d'énergie à lutter contre ce mouvement des écoles neutres, nous aurons failli au devoir que nous a tracé la Sainte Eglise. Voilà la responsabilité des parents chrétiens qui négligent l'éducation de leurs enfants.

J.-G. B.

PASSIM

EMPRUNT

La province, de la Nouvelle-Ecosse vient de lancer un emprunt de quatre millions de dollars. Cet emprunt représente l'un des plus gros jamais fait par une province canadienne. Cette somme sera presque entièrement employée à l'amélioration de la voirie dans cette province. Aux prochaines élections provinciales, dans la Nouvelle-Ecosse, l'opposition dira: A bas l'administration qui construit des bons chemins avec de l'argent emprunté... tout comme au Nouveau-Brunswick. Comme si l'on peut construire des chemins avec des prières!

NOTRE EAU

L'article que nous avions en editorial, la semaine dernière, semble avoir porté des fruits. Il est remarquable que le président du comité d'aqueduc doit donner ordre bientôt de faire les travaux nécessaires pour prendre l'eau plus profondément dans la rivière. Voilà qui sera agir dans l'intérêt général. Et le plus vite ces travaux exécutés, mieux ce sera pour la population.

UN BEAU SALAIRE

Economie! vain mot pour ceux qui ont l'argent du peuple entre les mains. M. Thornton, à qui on concède toutes les qualités d'un administrateur de chemin de fer, vient d'être engagé pour une autre période de trois ans avec quinze mille dollars de plus comme salaire. Ce pauvre homme, il n'avait que quarante-cinq mille dollars auparavant, juste assez pour ne pas crever de faim. Cet-

te légère augmentation va certainement lui aider. Et dire que pendant que le salaire du président des chemins de fer nationaux canadiens augmente, celui des cheminots diminue. Et l'on ose appeler cela de l'économie!

AU SENAT

Le gouvernement vient de se décider à faire les nominations au Sénat, depuis si longtemps attendues. Comme l'on devait s'y attendre, deux sénateurs ont été nommés pour l'île du Prince Edouard. Les acadiens de l'île demandaient qu'un des leurs soit nommé. Le gouvernement a honoré MM. J.-J. Hughes et C. McArthur; les politiciens appellent cela de la diplomatie, l'homme intelligent qualifie ces nominations d'injustes. Dans certains milieux politiques, l'on dit que le gouvernement nommera un sénateur acadien au Nouveau Brunswick, car la position vacante n'est pas encore remplie. L'en mentionne ouvertement le nom de l'hon. M. Veniot. Ma foi, l'injustice serait un peu réparée.

BALLE-AU-CAMP

Les filles de Boston!... c'est ça qui jouent à la balle, mais pas mieux que bien des nôtres. Une foule considérable s'est rendue sur le terrain Cyr, dimanche dernier, pour admirer le Boston Girls Baseball Team, jouant contre notre équipe locale (des garçons et de vrais joueurs, ceux-là). La joute fut peu intéressante, l'équipe féminine étant très faible. Les nôtres usèrent de toute la pitié nécessaire en une telle circonstance et le résultat final fut de 15 à 6 pour Edmon-

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

HARNACHONS LA MER

On entend de plus en plus exprimer cet avis, qui ne manque pas de sagesse, bien que, jusqu'ici, on en soit encore aux conjectures, sous le rapport du rendement pratique de l'entreprise. Evidemment nous devons envisager l'éventualité d'une disparition des plus importantes ressources de notre combustible: Charbon et pétrole s'épuisent et plus rapidement que bien des gens ne le pensent. Les anciens n'utilisaient ni l'un ni l'autre. Mais jamais nous ne pourrions venir à leurs procédés de génération de chaleur, parce que d'une part, nous avons infiniment plus de besoins que nos arrière-pensées, et, en outre, nous possédons plus leurs ressources forestières. Sur des lignes ferrées ou maritimes, on remplace de plus en plus la vapeur par l'électricité; toutefois ceci n'est que reculer la difficulté, puisque le charbon ou l'huile sont nécessaires comme bases de production, à défaut de houille blanche. Cette dernière est en grande faveur maintenant— cela se conçoit. Mais, en tant que tirée des cours d'eau, elle a ses limites, assez restreintes en somme. Il est donc naturel qu'on ait songé à utiliser

l'énergie de la mer, soit sous la forme de marées, soit sous celles de vagues ordinaires. La force motrice de la marée a été étudiée, et même mise en rapport depuis infiniment plus de temps que la majorité du public ne le croit. Dans le nord de la Gaule, les Romains avaient déjà institué des "moulins marins", très primitifs, mais qui rendaient quelques services. En fait, le long des côtes de Bretagne et de Normandie, il y a eu pendant des siècles, de petits établissements dont la machine était mue par la marée. On ne les connaissait guère en dehors de la région. Récemment, l'un d'eux a été perfectionné: on y a remplacé la roue hydraulique par des turbines. Un ingénieur du nom de Laporte a soumis à l'Académie des Sciences de Paris, un projet dont les grandes lignes sont les suivantes: dans certains goulets étroits; ils sont munis de roues à aubes, lesquelles, mues par le courant de la marée, mettant en mouvement la machine électrique; et des câbles aériens, à leur tour, transmettent l'électricité à des stations établies sur la terre ferme.

(A suivre)
George Nestler Tricoché.

L'EXTREME-ORIENT AU SACRE-COEUR

OEUVRE DE MESSES ET CROISADE DE PRIERES EN L'HONNEUR DE L'IMMACULEE VIERGE MARIE POUR LA CONVERSION DE LA CHINE, DU JAPON, ET DES PAYS ADJACENTS

Il aurait pu facilement être 500. Le club féminin excellait surtout en sauts de hauteur et de travers, facilités par le port de la mallette. En termes modernes l'on appelle cela des "stunts". Oui, en effet, "some stunts", et le public a su s'en amuser au dépend des "stuteuses."

DOLLARD DEFAIT

L'Edmondston senior a défait le club Dollard, lundi après-midi par un blanchissage. Le résultat final fut de 10-0. La partie fut assez intéressante mais il parut évident que les Dollards étaient trop faibles pour les Sénior.

PARTIE REMISE

Contrairement à ce qui a été annoncé, le club de Rivière du Loup ne jouera pas ici dimanche prochain. Les joueurs de Kivierne du Loup craignent-ils la défaite? Peut-être...

NAISSANCE

Le 4 septembre, à l'hon. et Mme J.-E. Michaud, un fils baptisé mardi le 8 courant. Parrain l'abbé C.-E. Michaud, curé de Acadieville, marraine Mlle Philomène Gagné.

LE NOUVEAU CABINET KING

Ottawa, 8.— Voici la liste officielle des membres du cabinet King tel qu'il vient d'être reconstitué:

L'hon. W.-L. Mackenzie-King, premier ministre et Président du Conseil;

L'hon. J.-A. Robb, Finances;

L'hon. G.-P. Graham, Chemins de fer et Canaux;

L'hon. C. Murphy, les Postes;

L'hon. J.-P.-A. Cardin, Douanes et Accises;

L'hon. Ernest Lapointe, Justice;

L'hon. G.-N. Gordon, Immigration et Colonisation;

L'hon. G.-A. Low, Commerce;

L'hon. A. Bliss Copp, Secrétaire d'Etat;

L'hon. Charles Stewart, Intérieur, Mines et affaires des sauvages;

L'hon. W.-R. Motherwell, Agriculture;

L'hon. James-Murdoch, Travail;

L'hon. James-H. King, Travaux publics;

L'hon. E.-M. MacDonald, Défense;

L'hon. Lucien Cannon, Solliciteur général;

L'hon. Georges Boivin, Marine et Pêcheries;

Ministres sans portefeuille: L'hon. R. Dandurand, l'hon. J.-E. Sinclair, l'hon. H.-M. Marier.

ELECTIONS GENERALES

LE 29 OCTOBRE

QUATRE IMPORTANTES QUESTIONS A REGLER

Le transport— L'immigration— La politique fiscale— La réforme du Sénat

Samedi après-midi, à Richmond Hill, Ont., devant les électeurs de son comté de North-York, le premier ministre, l'hon. Mackenzie-King a annoncé la dissolution du parlement, l'appel au peuple,

qui est fixé à jeudi le 29 octobre prochain, et il a exposé les raisons qui, selon lui, nécessitent des élections générales. Elles sont au nombre de quatre:

La question du transport.

La question de l'immigration.

La question fiscale.

La réforme au sénat.

Et ces questions, dit-il ne peuvent être traitées que par une députation ayant reçu du peuple ce mandat d'exécuter ses volontés.

NOUVEAUX MINISTRES

Ottawa, 8.— Quatre nouveaux ministres ont été assermentés à Ottawa, ce sont:

M. Lucien Cannon, C.R., solliciteur général;

M. Georges-H. Boivin, ministre de la Marine et des Pêcheries;

M. H.-F. Marler, ministre avec portefeuille, probablement le commerce;

M. Gordon, vice-président de la Chambre des Communes, ministre de l'immigration.

L'hon. M. Cardin devient ministre des douanes, et l'hon. M. Robb passe définitivement aux Finances.

M. THOMAS VIEN

Ottawa, 8.— M. Thomas Vien, député de Lotbinière, a été choisi comme représentant de la province de Québec à la commission des chemins de fer.

NOUVEAUX SENATEURS

Ottawa, 8.— Le gouvernement a fait la nomination de huit sénateurs:

L'hon. Dr H.-S. Béland, l'hon. M. Jacques Bureau, (Québec), l'hon. M. Charles Murphy et M. John Lewis, (Ontario); l'hon. M. P.-E. Lessard et M. W.-A. Buchanan, ex-M. P. (Alberta);

M. J.-J. Hughes, ex-M.P., et Croelman McArthur (Ile du Prince Edouard).

Les honorables MM. Béland et Murphy gardent leurs portefeuilles du Rétablissement Civil des Soldats et des postes.

NOUVEAUX JUGES

Ottawa, 8.— Le gouvernement a fait la nomination des juges suivants:

MM. J.-A.-C. Ethier, député les Deux Montagnes, remplacera le juge Lebeuf à la Cour de Circuit, Montréal;

M. R. Stackhouse, avocat de Montréal, est choisi à la place du juge Purcell dans la même Cour;

Jos. Archambault, député de Chambly-Verchères, remplacera le juge Globensky à Sherbrooke;

L.-A. Walsh, député de Ste-Anne, recueillera la succession de Son Honneur le juge McLennan;

M. H.-M.-P. DesRoches, juge de la Cour de Saskatchewan;

M. J.-E. Thompson, M. J.-E. McGlare et M. J.-L. Killoran, juges de comtés d'Ontario;

M. D.-I. Grant, juge de la Cour Suprême d'Ontario;

M. le juge W.-R. Riddell, promu à la Cour d'Appel d'Ontario.

M. THORNTON EST REENGAGE

Sir Henry Thornton vient d'être réengagé comme président des Chemins de fer Nationaux Canadiens, pour une autre période de trois ans, avec un salaire de \$65,000. par année, c'est-à-dire une augmentation de \$5,000 sur ses honoraires de l'an dernier.

LISEZ ET FAITES LIRE LE MADAWASKA

LE TRANSPORT

M. King croit que l'amalgamé du C.N.R., et du C.P.R., aura pour résultat un monopole absolu; pour sa part, il est immuablement opposé aux monopoles de tout genre. Il est d'avis toutefois qu'il y a des mesures que l'on peut adopter à l'avantage des deux réseaux. Pourquoi, demanda le premier, n'y aurait-il pas quelque système pour contrôler le service ferroviaire? pour quoi n'y aurait-il pas une économie considérable de réaliser du fait que chaque chemin de fer recorderait l'autre des droits de message, pourquoi n'y aurait-il pas de sorte à empêcher pour remplir à temps les trains? La solution de ces problèmes, dit-il, est une question de bon sens. Il ne faut pas chercher un gouvernement qui n'a pas un fort appui en parlement. La politique du gouvernement est qu'il ne doit y avoir de monopole ni sur terre ni sur mer.

L'IMMIGRATION

En ce qui touche à l'immigration, le Canada a besoin d'une "gouverne politique, et, au cours des derniers jours, une entente a été conclue entre le département de l'immigration et les compagnies de chemins de fer en vertu de laquelle leurs agences "outre-mer" seront amenées à collaborer plus étroitement les unes avec les autres.

LE TARIF

M. King estime qu'il nous faut un tarif qui ait du bon sens et non un tarif basé sur une théorie économique quelconque. L'on aura fait prévaloir à l'exclusion de toutes les autres un tarif qui soit dans l'intérêt général de toutes les classes et de toutes les parties du pays. La politique tarifaire doit servir à la fois l'est et l'ouest. A cette fin le gouvernement nomme un bureau consultatif du tarif, et dans ce bureau-là l'élément féminin sera représenté.

LE SENAT

Parlant du Sénat, le premier ministre fit la remarque que le gouvernement libéral avait été face à face avec une Chambre Haute qui n'avait pas hésité à manifester son hostilité en d'innombrables occasions. La réforme du Sénat, dit-il, doit venir du dedans, non du dehors. Ceci pourrait s'opérer en assurant la présence dans le sénat d'un nombre suffisant de membres sur lesquels on pourrait compter pour appuyer et faire passer toute mesure de réforme du sénat qui pourrait être envoyée des Communes comme étant une mesure de politique gouvernementale. Par la nomination au cours des dernières 24 heures de huit sénateurs qui ont donné leur parole d'agir en ce sens, la majorité oppositionniste conservatrice a été réduite à 15 et l'occupation d'ici quelques jours de deux autres vacances la réduira de nouveau en la portant à 13.